

DATE DE CONVOCATION : 25 JANVIER 2019

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE -B. LAFAYE - G. MIGNON - M. VILLEGER - J.P. SIMON - K. GAI - M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - G. MICHELY - E. GARNIER - N. ARILLA - E. RAMBEAU - S. HIBON-MINET - J.P. ZUCCHI -C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU - F. SARDIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR : M. THINON-CLERC donne pouvoir à Karine GAI - P. ORMECHE donne pouvoir à Gaëlle MIGNON - P. FRÉON donne pouvoir à Jean-Pierre SIMON - Stéphanie LABROUSE donne pouvoir à Bernard LAFAYE - K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI

CONSEILLER MUNICIPAL ABSENT: P. ORMÈCHE - P. FREON - S. LABROUSSE - M. THINON-CLERC - K. PERROIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Emmanuel RAMBEAU

OBJET : INSTALLATION DU COMITÉ TECHNIQUE ET DU COMITÉ D'HYGIENE ET DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération N° 2018-71 du 30 mai 2018 fixant à 3 le nombre de représentants de chaque collège (employés et employeurs)

CONSIDÉRANT que les élections professionnelles ont eu lieu le 6 décembre 2018.

Les noms du collège employés ayant obtenu un siège sont :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
PELLETIER Marylise	Christophe SEGUIN
PHILIBERT Patrice	Catherine DEHOUS
RAMES Sylvie	Aline PIVETEAU

Il est proposé de renouveler le mandat des membres du collège employeur jusqu'aux prochaines élections municipales, soit :

TITULAIRES	SUPLÉANTS
GARNIER Evelyne	Stéphanie LABROUSSE
BONNEAU Christian	Emmanuel RAMBEAU
LAFAYE Bernard	Claude MESLIER

Entendu les explications du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **PAR 23 VOIX POUR** :

- Confirme l'installation et propose en conséquence les candidatures des membres du collège employeur tel que proposé ci-dessous

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
GARNIER Evelyne	Stéphanie LABROUSSE
BONNEAU Christian	Emmanuel RAMBEAU
LAFAYE Bernard	Claude MESLIER

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Jean-Louis LEVESQUE